

# swissuniversities

Arbeitswelterfahrung (AWE) für den Bachelor-Studiengang

- Holztechnik (Wood Engineering)

Ansprechpartner von swissuniversities: [VSSM](#) und [Holzbau Schweiz](#)

[Weiterführende Informationen \(en Français\)](#)

---

Weiterführende Informationen zu den Studiengängen: [www.studyprogrammes.ch](http://www.studyprogrammes.ch)

---

# Catalogue de compétences

Compétences pour le stage préliminaire des métiers de  
menuisier, -ère/ébéniste CFC et de charpentier, -ère CFC

Basé sur les plans de formation:  
30513 Ebéniste/Menuisier CFC  
30303 Charpentière/Charpentier CFC

Ebéniste/Menuisier CFC; pages 2 - 5  
Charpentière / Charpentier CFC; pages 2 et 6 - 10

Nom, Prénom:

Entreprise de stage:

Responsable en charge:

Durée du stage:

© VSSM division formation professionnelle - Version 14.04.2020 - en coopération avec:

F R E  
+ C  
E M

**holzbauschweiz**

holzindustrie schweiz  
industrie du bois suisse

## Aperçu du catalogue de compétences pour le stage préliminaire des métiers de menuisier, -ère/ébéniste CFC et de charpentier, -ère

Le catalogue pour la menuiserie et la charpenterie illustre clairement les compétences des différents métiers. Le domaine d'activité 1 (jaune) est déterminant pour les trois professions. Les zones suivantes sont structurées pour les menuisiers, -ères/ébénistes (2S - 3S : vert) et les charpentiers, -ères (2Z - 6Z : bleu). Dans le cas d'entreprises combinées, les compétences des deux domaines peuvent être appliquées."

Compétences professionnelles										
↓	Domaine d'activités	→								
1	Préparation et planification	Relever des cotes	Etablir et lire des plans	Etablir des listes de matériaux	Rédiger des documents de travail internes	Préparer et sécuriser le poste de travail	Choisir et préparer les moyens de production	Entretien des moyens de production	Vérifier la réception du matériel et préparer les livraisons	
2S	Fabrication de produits	Usiner du bois massif	Utiliser d'autres matériaux	Plaquier les matériaux	Assembler les éléments de construction	Poser les ferrements	Traiter des surfaces			
3S	Exécution de travaux de pose	Exécuter des travaux de pose	Exécuter des travaux de pose dans des espaces intérieurs	Exécuter des travaux de pose à l'extérieur du bâtiment	Effectuer des tâches d'entretien et de réparation					
2Z	Préfabrication d'éléments de construction	Taille d'éléments structurels	Fabriquer des éléments de construction préfabriqués	Intégrer des installations techniques à la préfabrication	Préfabriquer des embrasures pour toitures et murs	Fabriquer des escaliers droits	Fabriquer des portes et des grandes portes simples	Fabriquer des sols extérieurs	Protéger et affiner les produits en bois	
3Z	Edification d'éléments en bois	Edifier des structures porteuses	Poser des éléments de construction préfabriqués	Démonter des éléments en bois	Réhabiliter et assainir des structures porteuses et des éléments de construction					
4Z	Mis en oeuvre de couches protectrices et d'isolants	Poser une sous-couverture	Mettre en oeuvre des couches de protection	Mettre en oeuvre et poser des isolants thermiques	Mettre en oeuvre l'isolation phonique dans les constructions en bois	Protéger des incendies dans les constructions en bois				
5Z	Pose de revêtements et de sous-constructions	Poser des sous-constructions pour les couvertures de toit	Parachever les toitures	Poser des revêtements extérieurs (bardages)	Poser des revêtements intérieurs					
6Z	Poser des produits préfabriqués	Poser des fenêtres et des volets pour toitures et murs	Poser des huisseries de fenêtres	Poser des escaliers et des balustrades	Poser des huisseries de portes et des portes	Poser des grandes portes	Poser des revêtements de sol en bois (parquets et planchers)	Monter des composants d'installations énergétiques		

Charpentier / Charpentière
Ebéniste / Menuisier,-ère
Concerner les trois professions

1 Préparation et planification		Contrôle		Observations et commentaires
1.1	<b>Relever des cotes</b>	Satisfait	Non satisfait	
	Ils réalisent des relevés de cotes simples à l'aides de croquis et de outils situationnels standard utilisés dans l'entreprise.			
	Ils appliquent les normes, les règlements et les directives en vigueur dans le secteur du bâtiment.			
1.2	<b>Etablir et lire des plans</b>			
	Ils analysent des plans d'atelier et ils interprètent de façon autonome des plans DAO simples.			
	Ils réalisent des constructions.			
	Ils conçoivent des travaux de menuiserie.			
	Ils interprètent les plans d'atelier usuels.			
	Ils appliquent les normes, les règlements et les directives en vigueur dans le secteur du bâtiment.			
1.3	<b>Etablir des listes de matériaux</b>			
	Ils établissent des listes usuel pour leur entreprise ( par ex. liste de bois, -matériel, -montage)			
1.4	<b>Rédiger des documents de travail internes</b>			
	Ils établissent des rapports usuels d'imputation du temps de travail et des travaux en régie.			
	Ils utilisent le dossier d'apprentissage afin d'y consigner leur formation au sein de l'entreprise.			
1.5	<b>Préparer et sécuriser le poste de travail</b>			
	Ils appliquent les mesures de protection (par ex. publications de la Suva et prescriptions internes) en entreprise et sur le chantier.			
	Ils utilisent systématiquement et correctement les équipements de protection individuelle et les dispositifs de sécurité des machines.			
	Ils portent des charges en tenant compte des prescriptions.			
	Ils utilisent l'EPI (Equipement de protection individuel) et l'équipement de protection contre les chutes en fonction de la situation et de l'activité exercée de façon sûre et appropriée.			
	Ils évitent, trient, recyclent et éliminent les déchets selon les règles et les habitudes de l'entreprise.			
1.6	<b>Choisir et préparer les moyens de production</b>			
	Ils règlent les machines et les machines portatives.			
	Ils utilisent les outils en tenant compte des matériaux à usiner, de la sécurité au travail et la protection de la santé.			
1.7	<b>Entretenir les moyens de production</b>			
	Ils entretiennent les machines stationnaires et les outils en tenant compte des modes d'emploi et selon les instructions habituelles.			
	Ils utilisent les échelles et les échafaudages selon les prescriptions et de façon sûre.			
	Ils maintiennent leur poste de travail et l'outillage manuel propre et bien entretenu.			
1.8	<b>Vérifier la réception du matériel et préparer les livraisons</b>			
	Ils vérifient le bon de livraison, la quantité et la qualité des marchandises reçues.			
	Ils préparent les livraisons en tenant compte de la sécurité au travail et la protection de la santé.			

2S Fabrication de produits		Contrôle		Observations et commentaires
2S.1	Usiner du bois massif	Satisfait	Non satisfait	
	Ils choisissent les essences de bois en fonction de l'utilisation prévue.			
	Ils utilisent les modes de débitage du bois en fonction des travaux.			
	2.1.3 Ils utilisent les essences de bois en tenant compte des défauts du bois et des parasites.			
	Ils choisissent le moyen de transport et les possibilités de stockage adéquats en tenant compte de la sécurité au travail et la protection de la santé.			
	Ils utilisent les machines spécifiques à l'entreprise et appliquent des techniques de travail sûres et efficaces.			
	Ils utilisent les machines portatives et stationnaires spécifiques à l'entreprise et appliquent des techniques de travail sûres et efficaces.			
	Ils utilisent efficacement les procédés de serrage (presse à cadres, presse à panneaux, serre-joints).			
2S.2	Utiliser d'autres matériaux	Satisfait	Non satisfait	
	Ils utilisent les matériaux dérivés du bois adéquats (panneaux d'aggloméré, panneaux MDF, panneaux de fibres) en tenant compte des aspects écologiques ainsi que les matériaux adéquats (par exemple métal, matière plastique, verre, matériaux minéraux) en fonction du travail.			
	Ils entreposent correctement les matériaux de constructions et matériaux dérivés selon les instructions du fabricant et de manière claire.			
Intérieur	Ils utilisent les produits semi-finis en fonction du travail et des exigences (par ex. portes intérieures, produits en verre ou métallique, plans de travail) en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de la santé.			
Extérieur	Ils utilisent les matériaux adéquats (par ex. métal, acier, matières plastiques, matériaux minéraux, verre cellulaire, composites, tissus) en tenant compte des caractéristiques techniques et des feuilles de sécurité.			
2S.3	Plaquer les matériaux	Satisfait	Non satisfait	
	Ils préparent les supports pour la pose du revêtement prévu (calibrage, prétraitement, par exemple).			
	Ils découpent le revêtement (panneaux de résine synthétique, aluminium, matière plastique, par exemple) en fonction du matériau et de l'utilisation prévue.			
	Ils utilisent les différentes colles appropriées en tenant compte des données du fabricant (fiche technique et feuille de sécurité).			
	Ils utilisent les procédés de pressage en fonction du matériau.			
Intérieur	Ils utilisent le placage en fonction du travail prévu, le découpe et l'assemble en tenant compte de la sécurité au travail et de la protection de la santé.			
2S.4	Assembler les éléments de construction	Satisfait	Non satisfait	
	Ils utilisent les différentes techniques d'assemblage régionales (par ex. tourillons, rainures, languettes).			
	Ils utilisent les machines portatives en toute sécurité et efficacement.			
	Ils utilisent les machines stationnaires (par ex. tourillonneuse, perceuse à colonne, centre d'usinage CNC) en tenant compte de l'énergie utilisée, du bruit, en toute sécurité et efficacement.			
	Ils utilisent différents procédés de serrage (presse à cadre, presse à corps, à la main, p. ex.).			
Extérieur	Ils connaissent les exigences inhérentes aux éléments de construction (fenêtres, portes extérieures, portails etc.).			

2S.5	Poser les ferrements	Satisfait	Non satisfait	
	Ils installent des ferrements selon les instructions du fabricant, des plans de pose et des directives de l'entreprise. Ils font attention à la sécurité au travail et la protection de la santé.			
	Ils utilisent les machines de l'entreprise pour poser les ferrements (par ex. machine à enfoncer, perceuse à colonne multiple, centre d'usinage CNC) et font attention à la sécurité au travail et la protection de la santé.			
Extérieur	Ils posent les ferrements selon les instructions du fabricant, les plans et les normes de l'entreprise (ferrements de fenêtres, fermettes automatiques, charnières).			

2S.6	Traiter des surfaces	Satisfait	Non satisfait	
	Ils choisissent les produits (par ex. laques, huiles) selon les directives d'application (fiche technique et feuille de sécurité) et interprète les conséquences environnementales.			
	Ils utilisent les différentes applications spécifiques à l'entreprise (au pistolet, au pinceau, par exemple).			
Intérieur	Ils choisissent les produits (par ex. laque, teinte, couleur, cire) en fonction de l'utilisation prévue, du respect de l'environnement, des directives d'application (y compris fiche technique et feuille de sécurité).			

<b>3S</b>	<b>Exécution de travaux de pose</b>	<b>Contrôle</b>		<b>Observations et commentaires</b>
-----------	-------------------------------------	-----------------	--	-------------------------------------

3S.1	Exécuter des travaux de pose	Satisfait	Non satisfait	
	Ils adoptent une tenue propre et soignée lorsqu'ils rencontrent le client.			
	Ils respectent la sécurité au travail et la protection de la santé pendant les trajets et chez les clients (sécurité du transport et des véhicules, échafaudages, échelles, protection des produits, amiante, protection contre les chutes).			
	Ils appliquent les différentes techniques de fixation (chevilles, vis, perforateur par ex.).			

3S.2	Exécuter des travaux de pose dans des espaces intérieur	Satisfait	Non satisfait	
	Ils réalisent des travaux simples de pose en compte des directives de l'entreprise (par ex. armoires, portes intérieures, cuisines, aménagements intérieurs) et font attention à la sécurité au travail et la protection de la santé.			

3S.3	Exécuter des travaux de pose à l'extérieur du bâtiment	Satisfait	Non satisfait	
	Ils réalisent des travaux de pose selon les directives de l'entreprise et de la situation structurelle (par ex. fenêtres, portes extérieures, fenêtres de toitures) et font attention à la sécurité au travail et la protection de la santé.			

3S.4	Effectuer des tâches d'entretien et de réparation	Satisfait	Non satisfait	
	Ils effectuent des travaux d'entretien et des réparations.			

22 Préfabrication d'éléments de construction		Contrôle		Observations et commentaires
22.1	Taille d'éléments structurels	Satisfait	Non satisfait	
CNC	Ils appliquent selon les instructions les mesures de sécurité du fabricant et de l'entreprise.			
	Ils équipent selon les instructions les machines CNC d'outils montés dans le bon ordre.			
	Ils contrôlent la précision dimensionnelle des éléments structurels simples.			
Conventionnelle	Ils tracent différents éléments en bois, à partir de plans d'atelier simples.			
	Ils taillent des éléments en bois simples (par ex. traverses, embrèvements, chevrons)			
	Ils utilisent les chaînes de taille appropriées pour des travaux de taillage simples.			
22.2	Fabriquer des éléments de construction préfabriqués	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en œuvre les modes usuels de fabrication d'éléments et suivent des plans d'atelier et des listes pour la fabrication d'éléments simples.			
	Ils montent les différentes couches de matériaux dans le bon ordre et mettent en œuvre des moyens d'assemblage appropriés à la fabrication d'éléments structurels simples.			
22.3	Intégrer des installations techniques à la préfabrication	Satisfait	Non satisfait	
	Ils suivent les plans d'installation simples des installations techniques des bâtiments.			
	Ils posent des installations techniques simples (par ex. gaines électriques, canaux de ventilation).			
22.4	Préfabriquer des embrasures pour toitures et murs	Satisfait	Non satisfait	
	Ils fabriquent sur plan différents types d'embrasures (pour toitures et parois).			
	Ils réalisent des croquis et des plans d'atelier pour les différents types d'embrasures (pour toitures et parois).			
	Ils relèvent les cotes pour les différents types d'embrasures (pour toitures et parois).			
22.5	Fabriquer des escaliers droits	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en œuvre les moyens d'assemblage et matériaux appropriés à la fabrication d'escaliers.			
	Ils suivent les normes et prescriptions en vigueur en matière d'escaliers.			
	Ils fabriquent des escaliers droits d'après croquis et plans d'atelier.			
22.6	Fabriquer des portes et des grandes portes simples	Satisfait	Non satisfait	
	Ils lisent en atelier des plans de réalisation et des plans détaillés pour portes et grandes portes.			
	Ils posent les ferrements appropriés (par ex. serrure à mortaiser, poignée).			
	Ils mettent en œuvre les matériaux appropriés aux portes et grandes portes (par ex. panneaux dérivés, essences de bois).			
	Ils fabriquent des portes et grandes portes simples.			

22.7	Fabriquer des sols extérieurs	Satisfait	Non satisfait	
	Ils établissent un croquis coté propre sur la base du plan ou sur place.			
	Ils calculent la répartition des revêtements de sol et des sous-constructions spécifiques à l'ouvrage, conformément aux relevés de cotes/aux plans.			
	Ils utilisent les moyens d'assemblage appropriés (par ex. vis, clous annelés, embases).			
	Ils établissent une liste de matériaux pour les sols extérieurs, les sousconstructions ainsi que les fixations et les moyens d'assemblage.			
	Ils analysent les plans d'exécution et de détail (par ex. ordonnancement des éléments, ordre de pose, dimensions, transport).			
	Ils fabriquent des sols extérieurs conformément aux plans d'exécution et de détail (éléments préfabriqués).			
	Ils procèdent sur le chantier à la pose du revêtement de sol, de sa sous-construction ainsi que des fixations et des moyens d'assemblage.			
22.8	Protéger et affiner les produits en bois	Satisfait	Non satisfait	
	Ils utilisent de façon appropriée différentes procédures d'application selon les directives du fabricant (par ex. moyens de protection du bois, lasures, lessives, huiles).			
	Ils mettent en oeuvre les protections constructives du bois appropriées aux situations et aux ouvrages.			
	Ils utilisent, lorsque c'est possible et sensé, des produits alternatifs conformes à la construction biologique et non toxiques.			
	Ils observent les prescriptions lors de l'utilisation des produits alternatifs conformes à la construction biologique et non toxiques.			

<b>32</b>	<b>Edification d'éléments en bois</b>	<b>Contrôle</b>	<b>Observations et commentaires</b>
-----------	---------------------------------------	-----------------	-------------------------------------

32.1	Edifier des structures porteuses	Satisfait	Non satisfait	
	Ils suivent des plans d'ouvrage pour édifier des éléments en bois simples.			
	Ils appliquent de façon autonome la procédure de pose pendant le levage.			
	Ils déterminent le transfert des charges lors du levage de systèmes porteurs simples (par ex. poteaux, bras, fermes).			
	Ils déterminent l'ordre de pose d'éléments de structures lors du levage sur le site.			
	Ils mettent en oeuvre les moyens d'assemblage spécifiques à l'ouvrage (par ex. acier, aluminium, synthétiques).			
	Ils utilisent les machines portatives nécessaires à la pose (par ex. scies circulaires, perceuses), conformément aux règles de sécurité et de façon appropriée.			
	Ils mettent en oeuvre les différentes ressources disponibles pour la pose (par ex. outils d'entreprise, moyens de levage, échelles, échafaudages mobiles).			
	Ils utilisent l'élingage de charges aux moyens de levage, de façon sûre et autonome (par ex. élingues, chaînes).			
	Ils appliquent les prescriptions de sécurité (par ex. prescriptions légales, solution de branche CFST n° 47) lors des travaux de pose.			
	Ils identifient de façon autonome les dangers du levage.			
	Ils implantent des mesures et des cotes de hauteur dans un espace tridimensionnel.			

3Z.2	Poser des éléments de construction préfabriqués	Satisfait	Non satisfait
	Ils utilisent différents plans pour les travaux de pose simples.		
	Ils procèdent de façon planifiée et systématique lors de la pose d'éléments de construction préfabriqués (par ex. travaux sous instructions).		
	Ils exécutent les raccordements des différentes couches (par ex. Couche d'étanchéité à l'air, coupevent) selon les directives du fabricant.		
	Ils mettent en oeuvre des moyens d'assemblage (par ex. vis, connecteurs en métal) lors de travaux de pose simples.		
	Ils utilisent les machines portatives nécessaires à la pose (par ex. Scies circulaires, perceuses), de façon sûre et autonome.		
	Ils utilisent de façon sûre et autonome différents moyens auxiliaires pour la pose d'éléments (par ex. Outils d'entreprise, moyens de levage, échelles, échafaudages mobiles).		
	Ils pratiquent de façon sûre et autonome l'arrimage (par ex. élingues, chaînes) de charges aux moyens de levage.		
	Ils appliquent les prescriptions de sécurité (par ex. OTConst, publications Suva) lors de la pose d'éléments.		
	Ils identifient de façon sûre et autonome les dangers lors de la pose d'éléments et en informent leurs supérieurs hiérarchiques.		

3Z.3	Démonter des éléments en bois	Satisfait	Non satisfait
	Ils déterminent le transfert des charges de systèmes porteurs simples (par ex. poteaux, bras, fermes) lors des travaux de démontage.		
	Ils déposent les couches de d'éléments de construction de façon appropriée.		
	Ils appliquent les prescriptions relatives à la manipulation et à l'entreposage des substances dangereuses pour la santé.		
	Ils trient et éliminent écologiquement des matériaux déposés.		
	Ils mettent en oeuvre les machines portatives appropriées aux travaux de démontage.		
	Ils utilisent les moyens de levage et les installations auxiliaires appropriés aux travaux de démontage.		
	Ils identifient les dangers lors des travaux autonomes en atelier et sur chantier (par ex. électricité, gaz, eau).		
	Ils mettent en oeuvre la protection et la sécurisation des éléments de construction.		
	Ils appliquent les prescriptions de sécurité en matière de démontage (par ex. CFST solution de branche n° 47) de façon appropriée.		

3Z.4	Réhabiliter et assainir des structures porteuses et des éléments de construction	Satisfait	Non satisfait
	Ils déterminent la cause d'un dommage (par ex. pourriture, infestation parasitaire).		
	Ils appliquent la procédure appropriée lors des travaux de réhabilitation (par ex. croquis cotés, relevés de modèles).		
	Ils mettent en oeuvre des matériaux écologiques (par ex. isolants naturels, colles sans formaldéhyde).		
	Ils utilisent des machines portatives et des outils pour la réhabilitation de parties d'ouvrage porteuses.		
	Ils mettent en oeuvre les possibilités d'éviter la production, de réduire la consommation, de recycler et d'évacuer des matériaux de construction.		

4Z Mis en oeuvre de couches protectrices et d'isolants		Contrôle		Observations et commentaires
4Z.1	Poser une sous-couverture	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en oeuvre différents types de sous-couvertures selon les directives du fabricant.			
	Ils mettent en oeuvre différents matériaux accessoires pour la pose de lés de sous-couverture (par ex. colles, mastics, bandes adhésives et de jointoyage).			
	Ils posent différents types de sous-couvertures (par ex. A recouvrement, collé, soudé).			
	Ils utilisent des matériaux écologiques (par ex. Panneaux en fibres de bois) pour les sous-couvertures.			
4Z.2	Mettre en oeuvre des couches de protection	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en oeuvre différentes couches de protection selon les directives du fabricant (par ex. lés d'étanchéité à l'air, couches de désolidarisation, coupe-vent de façades).			
	Ils mettent en oeuvre différents matériaux accessoires pour les couches de protection (par ex. colles, mastic, bandes adhésives et bandes de jointoyage).			
	Ils posent différentes couches de protection.			
	Ils effectuent la pose des matériaux écologiques dans le cas des couches de protection.			
4Z.3	Mettre en oeuvre et poser des isolants thermiques	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en oeuvre différents systèmes d'isolation selon les directives du fabricant.			
	Ils déterminent le choix des couches en tenant compte des possibilités physiques constructives et des interdépendances respectives.			
	Ils mettent en oeuvre différents isolants selon les directives du fabricant.			
	Ils prennent les mesures de protection exigées lors de la mise en oeuvre d'isolants.			
	Ils choisissent la façon d'éliminer des isolants la mieux adaptée à la préservation des ressources.			
4Z.4	Mettre en oeuvre l'isolation phonique dans les constructions en bois	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en oeuvre différents matériaux en réalisant des raccords et des superpositions corrects.			
	Ils identifient des points faibles en termes d'isolation phonique.			
4Z.5	Protéger des incendies dans les constructions en bois	Satisfait	Non satisfait	
	Ils appliquent les mesures de protection contre l'incendie pendant leur activité dans l'entreprise et sur le chantier.			
	Ils mettent correctement en oeuvre les matériaux de construction classés selon leur indice d'incendie.			
	Ils exécutent des détails de raccordement d'éléments de construction coupe-feu.			

52 Pose de revêtements et de sous-contructions		Contrôle		Observations et commentaires
52.1	Poser des sous-contructions pour les couvertures de toit	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en oeuvre différentes sous-contructions (par ex. toitures, murs, sols, plafonds, constructions sèches).			
	Ils mettent en oeuvre des croquis et des plans d'ouvrage (par ex. toitures, murs, sols, plafonds, constructions sèches).			
	Ils réalisent selon les instructions des travaux polyvalents de pose, en particulier pour les installations solaires (par ex. avec les ferblantiers, les couvreurs, les spécialistes en installations techniques).			
52.2	Parachever les toitures	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en oeuvre différents parachèvements de toitures de façon autonome et conformément au plan (par ex. faites, rives, chenaux).			
	Ils mettent en oeuvre les matériaux appropriés concernant les parachèvements de toitures (par ex. faites, rives, chenaux).			
	Ils mettent en oeuvre des croquis et des plans d'atelier pour les parachèvements de toitures (par ex. faites, rives, chenaux).			
	Ils réalisent des travaux de parachèvement de toitures polyvalents selon les instructions, en particulier pour les installations solaires (par ex. avec les ferblantiers, les couvreurs, les spécialistes en installations techniques).			
52.3	Poser des revêtements extérieurs (bardages)	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en oeuvre différents revêtements extérieurs non liés à des matériaux spécifiques (par ex. Bois massif, panneaux composites) selon des instructions et sur plans.			
	Ils dessinent des croquis et des plans d'atelier (par ex. coupes, détails d'exécution) pour des revêtements extérieurs.			
	Ils posent les différents matériaux de revêtements extérieurs de façon appropriée.			
	Ils posent les moyens de fixation appropriés aux revêtements extérieurs.			
	Ils posent de façon autonome des revêtements extérieurs et des composants d'installations énergétiques.			
52.4	Poser des revêtements intérieurs	Satisfait	Non satisfait	
	Ils posent différents revêtements intérieurs (par ex. bois massif, panneaux composites, constructions sèches) selon les instructions et sur plans.			
	Ils dessinent des croquis et des plans d'atelier (par ex. coupes, détails d'exécution) de revêtements intérieurs.			
	Ils posent différents matériaux de revêtements intérieurs.			
	Ils posent les moyens de fixation appropriés à la mise en oeuvre d'un revêtement intérieur.			
	Ils appliquent la marche à suivre correcte lors de la pose de revêtements intérieurs et d'installations énergétiques.			

6Z Poser des produits préfabriqués		Contrôle		Observations et commentaires
6Z.1	Poser des fenêtres et des volets pour toitures et murs	Satisfait	Non satisfait	
	Ils posent des fenêtres de toiture selon les directives du fabricant.			
	Ils installent des fenêtres selon les directives du fabricant.			
	Ils posent différents types de volets (par ex. volets à jalousies ou coulissants).			
6Z.2	Poser des huisseries de fenêtres	Satisfait	Non satisfait	
	Ils exécutent les types de raccordement des couches sur différents types d' huisseries (pour murs et toitures).			
	Ils posent différents types d' huisseries (pour murs et toitures).			
6Z.3	Poser des escaliers et des balustrades	Satisfait	Non satisfait	
	Ils utilisent les moyens de fixation nécessaires à la pose d'escaliers.			
	Ils planifient le transport d'un escalier droit.			
	Ils posent un escalier droit à balustrade.			
	Ils protègent l'escalier posé avec des matériaux couvrants (par ex. carrelage, lés protecteurs).			
6Z.4	Poser des huisseries de portes et des portes	Satisfait	Non satisfait	
	Ils posent différents types de portes (par ex. portes sur embrasure, portes à cadre) selon les instructions.			
	Ils utilisent les ferrements et les moyens de fixation appropriés aux portes.			
	Ils mettent en oeuvre les matériaux nécessaires à la pose de portes (par ex. joints d'étanchéité, intumescents).			
	Ils appliquent les prescriptions de protection contre l'incendie lors de la pose de portes.			
6Z.5	Poser des grandes portes	Satisfait	Non satisfait	
	Ils posent différents types de grandes portes (portes coulissantes avec rail de guidage inférieur ou supérieur, portes battantes).			
	Ils transportent des grandes portes de façon sûre jusqu'au lieu de pose.			
	Ils utilisent les ferrements et les moyens de fixation pour grandes portes.			
6Z.6	Poser des revêtements de sol en bois (parquets et planchers)	Satisfait	Non satisfait	
	Ils mettent en oeuvre différents revêtements de sol selon les directives du fabricant.			
	Ils mettent en oeuvre différents modes de pose et détails d'exécution selon les directives du fabricant (par ex. pose de parquets ou planchers flottants, collés, vissés).			
	Ils mettent en oeuvre différents motifs de parquets (par ex. pose à l'anglaise, à chevrons).			
	Ils appliquent selon les instructions différents traitements de surface (par ex. à l'huile).			
6Z.7	Monter des composants d'installations énergétiques	Satisfait	Non satisfait	
	Ils posent sur mandat et selon les directives du fabricant des composants d'installations énergétiques (par ex. intégrées à la toiture, rapportées, sur toits plats ou en façade).			
	Ils déterminent sur la base d'un mandat les dangers et les conséquences possibles de la pose d'installations non conformes (par ex. installations solaires).			

# Directives pour le stage préliminaire

pour l'admission au cursus d'études « Bachelor of Science en technique du bois » pour les candidat-e-s sans formation professionnelle dans le domaine de l'économie du bois.

## Des informations supplémentaires

sur l'expérience du monde du travail respectivement sur le stage préliminaire aux études pour les candidat-e-s sans formation professionnelle dans le domaine spécifique peuvent être consultées sous le lien suivant :

<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement/experience-du-monde-du-travail>

© VSSM division formation professionnelle - Version 14.04.2020 - en coopération avec :

F R E  
+ C  
E M

**holzbauschweiz**

holzindustrie schweiz  
industrie du bois suisse

# 1. Objet et bases

Cette directive règle l'expérience du monde du travail (ci-après nommé stage préliminaire) nécessaire à l'admission au cursus d'études «Bachelor of Science en technique du bois».

Cette directive s'adresse aux titulaires d'une maturité gymnasiale fédérale, d'une maturité professionnelle ou d'une formation équivalente sans formation professionnelle dans le domaine de l'économie du bois. Les professionnel-le-s titulaires d'un certificat de capacité fédérale (CFC) dans une profession apparentée au cursus d'études n'ont pas besoin de stage préliminaire<sup>1</sup>.

L'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'ébéniste/menuisière/menuisier avec certificat fédéral de capacité (CFC), respectivement de charpentière/charpentier avec certificat fédéral de capacité (CFC), constitue la base pour le contenu du stage préliminaire ainsi que du catalogue des compétences opérationnelles correspondant. Dans le cas d'entreprises de stage mixtes, les compétences opérationnelles des deux métiers peuvent être combinées.

## 2. Contenu

Le stage préliminaire est effectué en règle générale dans une ébénisterie, menuiserie, charpenterie ou dans une entreprise combinant ces métiers.

Les objectifs à atteindre par la/le stagiaire pendant le stage préliminaire sont énumérés et décrits dans le catalogue des compétences opérationnelles. Ce catalogue sert également au contrôle et à la supervision des compétences traitées et doit être tenu à jour si possible au fur et à mesure.

La/le stagiaire étudie de manière autonome les connaissances professionnelles d'ébéniste/menuisière/menuisier, respectivement de charpentière/charpentier, jusqu'au niveau CFC avant le début des études. La direction des études recommande à ce titre la littérature référencée dans la fiche d'information du stage préliminaire<sup>2</sup>.

La/le stagiaire constitue un dossier de formation<sup>3</sup> qui sert à la vérification des travaux effectués. Jusqu'à la fin du stage préliminaire, la maquette d'une charpente ou un meuble, selon le métier choisi, doit être conçu et réalisé en tant que travail individuel de fin de stage.

A la fin du stage préliminaire, le dossier de formation ainsi que la maquette ou le meuble sont évalués. Cette évaluation est déterminante pour l'admission au cursus d'études « Bachelor of Science en technique du bois ».

La/le stagiaire suit le cours de base aux machines standards de quatre jours proposé par la Haute école spécialisée bernoise dans son parc technologique de Bienne. Il est conseillé de suivre ce cours avant le stage préliminaire. Des informations complémentaires et les modalités d'inscription se trouvent sur la fiche d'information du stage préliminaire<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Règlement sur les professions apparentées (en allemand): [www.bfh.ch/de/ueber-die-bfh/rechtliche-grundlagen](http://www.bfh.ch/de/ueber-die-bfh/rechtliche-grundlagen); rubrique «Studienreglemente - Allgemein» (version du sept. 2011)

<sup>2</sup> Informations stage préliminaire Bachelor en technique du bois: <https://www.bfh.ch/fr/etudes/bachelor/technique-bois>; rubrique «Prérequis + Admission» – «Cours préparatoires + Stage préliminaire»

<sup>3</sup> Instructions sur le dossier de formation (d'autres exemples peuvent également être utilisés) : [http://www.frecem.ch/fileadmin/user\\_upload/Formation/Menuisier-Ebeniste/CFC\\_Menuisier\\_Ebeniste/6\\_2\\_VSSM\\_FRM\\_Formation2014\\_Dossier\\_formation.pdf](http://www.frecem.ch/fileadmin/user_upload/Formation/Menuisier-Ebeniste/CFC_Menuisier_Ebeniste/6_2_VSSM_FRM_Formation2014_Dossier_formation.pdf) (6.2 Instructions sur le dossier de formation)



## b. L'entreprise de stage

L'entreprise de stage désigne une personne qualifiée pour la formation professionnelle de base des apprenants, afin qu'elle accompagne et encadre la/le stagiaire pendant son stage préliminaire.

L'entreprise de stage garantit le respect et l'application des dispositions légales en matière de sécurité au travail et du maintien de la santé.

La personne encadrant la/le stagiaire établit le programme du stage préliminaire en accord avec la/le stagiaire. Ce programme respecte le catalogue des compétences opérationnelles, prévoit un contrôle régulier du dossier de formation, permet la réalisation du travail individuel de fin de stage (maquette d'une charpente ou meuble selon le métier choisi, cf. chapitre 2) et inclut le mieux possible tous les domaines d'activité de l'entreprise. Les objectifs d'apprentissage sont continuellement contrôlés et discutés.

### Recommandation de salaire

La/le stagiaire est rémunéré/e pendant la durée du stage préliminaire. Le montant de cette rémunération est fixé avant le début du stage et consigné dans le contrat de stage<sup>4</sup>.

La/le stagiaire n'est ni apprenti/e ni ouvrier/ère non qualifié/e selon la convention collective applicable. Il/elle est rémunéré/e par un montant se situant entre CHF 1'200.00 et 1'500.00 par mois. Pour les stagiaires ayant déjà une expérience professionnelle ou en fonction de leur situation personnelle, des solutions individuelles peuvent être conclues. Le cas échéant, l'indemnité est convenue conformément à la convention collective applicable.

A la fin du stage préliminaire, l'entreprise de stage délivre à la/le stagiaire un certificat de travail écrit. La/le stagiaire intègre ce certificat au dossier électronique de candidature du cursus d'études.

## 5. Absences

Les absences ne peuvent être acceptées que pour les cas suivants :

En raison d'activités de moniteur Jeunesse + Sport (OFSPPO)

→ au maximum 5 jours ouvrables

En raison de maladie ou d'accident

→ au maximum 17 jours ouvrables

---

<sup>4</sup> Modèle de contrat de stage (formulaire interactif):  
<http://www.berufsbildung.ch/dyn/4407.aspx>